



# togomatin

TOGOMATIN - N° 135 DU 07 NOVEMBRE 2016 / PRIX : 250 FCFA



## Diplomatie / Togo - Iran

# Le dynamisme togolais ne faiblit pas

On a vu le Togo sur plusieurs chantiers diplomatiques ces dernières années. Il y a quelques jours, c'est le Premier ministre français Manuel Valls qui était l'hôte de notre pays dans le cadre de sa tournée africaine ; peu avant lui, le Togo accueillait le Sommet sur la Sécurité et la Sûreté maritimes, rencontre sanctionnée par la Signature de la Charte de Lomé...

P 3

## DOSSIER



## Millenium Challenge Corporation Processus et avantages pour le Togo

Le Togo a validé 12 indicateurs sur les 20 nécessaires pour bénéficier du programme du Millenium Challenge Corporation (MCC) selon une publication parue le 03 novembre 2016 sur le tableau de bord 2017 du MCC. Qu'est donc le MCC ?...

PP 6&7

## Mali / MINUSMA

# Un casque bleu togolais tué à Douentza

P 3

## POLITIQUE

### Parti des Togolais La lutte reste inchangée, avec ou sans Alberto



P 3

## ECONOMIE

### Afreximbank à Lomé Un B2B et d'importantes opportunités de financements



P 5

## EDITO

### Comme un parfum de cocaïne

Ca y est ! Patrice Talon, vient de signer pour sa mort politique dans l'affaire de cocaïne qui a abouti à la relaxation et à la libération de Sébastien Ajavon, le patron du patronnant du Bénin qui, il faut tout de suite le souligner, avait raflé un sacré score de 23% à la dernière présidentielle, en occupant le 3ème rang. Il faut le dire, c'est le suicide politique du Chef de l'Etat béninois dont on pouvait difficilement soupçonner la main manipulatrice ...

P 3

# tm SOMMAIRE



Côte d'Ivoire/  
Nouvelle  
Constitution  
L'opposition saisit  
la Haute Cour  
de Justice de la  
CEDEAO **P 4**



Mission du FMI  
au Togo  
L'économie  
togolaise est  
stable, mais... **P 5**



Prix  
Découverte RFI  
Le Guinéen Soul  
Bang's, lauréat  
2016 **P 9**



Préparatifs  
CAN 2017  
Claude Le Roy  
fait le point **P 10**



Vestimentaire  
« Jeans cassés »  
à l'honneur **P 11**



Récépissé N° 0522/31/03/15/HAAC  
Edité par DIRECT MEDIA RCCM N° TG\_  
LOM 2015 B 1045  
BP : 30117 Lomé - Togo  
Tél : +228 22 25 02 23 /  
90 15 39 77 / 97 87 12 42  
Facebook: togomatin  
E-mail : atogomatin@gmail.com  
Mson de la Presse: Casier N° 53

Siège  
Cacavéli: 04, Rue Satelit, 3<sup>e</sup> Mson avant  
Groupe Cafper

Directeur de publication :  
Motchosso Kodolakina

Comité de rédaction :  
Carlos Amevor  
Françoise Dasilva  
Freda Sefiamor  
Rachidou Zakari  
Alexandre Wémima  
Elom Hounkpati

Responsable administrative:  
Gloria Léma Yagla

Chargée d'affaires:  
Dédé Babanawo

Graphiste:  
Eros Dagoudi

Imprimerie: RAD-GRAPHIC

Distribution :  
Togomatin marketing

Tirages : (2000 exemplaires)

# Nation



## COMMISSARIAT GENERAL

### AVIS DE VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES PAR AUTORITE DE JUSTICE

En référence aux ordonnances N°46/2016 et N° 48/2016 aux fins de confiscations et vente, rendues respectivement les 15 et 26 septembre 2016 par Monsieur le Président du Tribunal de Première Instance de deuxième Classe d'Atakpamé, à la requête du Commissaire des Douanes et Droits Indirects, il sera procédé le **Samedi 19 novembre 2016 à partir de 09 heures**, jours et heures suivants à la Division des Opérations Douanières de la Région des Plateaux à Atakpamé à la vente aux enchères publiques de **71 motos, 02 véhicules et 108 grumes de faux teck** en dépassement de délai abandonnés.

Ces engins et grumes seront vendus conformément aux dispositions de l'article 294 de la loi N° 2014-003 du 28 avril 2014 portant code des Douanes de la République Togolaise.

Le paiement se fera au comptant, majoré de 12% avec enlèvement immédiat. Aucune réclamation ne sera admise après l'adjudication et l'enlèvement.

#### POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

S'adresser à l'Etude de Maître ATCHEMI, Huissier de Justice à Atakpamé, Tél : 24 40 10 16.

Le Commissaire Général

Henry Kanyesiime GAPERI

#### Binah / Droits de veuvages expliqués

L'Association des Veuves et Orphelins de Kéao (AVOK) a célébré le 29 octobre, son premier anniversaire de création.

La célébration a été marquée par plusieurs activités notamment l'opération « canton de Kéao propre », des conférences-débats, un sketch relatant les conditions de vie des veuves et des orphelins. A cette occasion, l'assistance sociale, Mme Folly Akouélé Akofa a entretenu l'audience sur les droits de la femme et ceux de la veuve en particulier.

Elle leur a demandé d'établir l'acte de décès de leur conjoint dès le décès, et de faire les démarches administratives au niveau de la justice. Aux membres de l'AVOK, Akofa leur a demandé de ne pas se laisser intimider par les membres de la famille de leur conjoint défunt.

#### Kozah / Echange sur la productivité agricole

Des producteurs de semences certifiées des préfectures de Danyi, de Kpélé, d'Agou et de Kloto ont échangé sur l'importance de l'utilisation des semences améliorées au cours d'un atelier qui s'est tenu le 03 novembre 2016 à Kpalimé. La rencontre entend faire connaître aux producteurs l'importance de l'utilisation des semences améliorées ainsi que le mécanisme de distribution de ces semences.

Il a été question de partager avec les producteurs le nouveau dispositif de distribution des intrants mis en place par le ministère de l'Agriculture et de l'Elevage sur l'importance de la mise en place des champs écoles. Ce programme vise à introduire des innovations à l'économie agroalimentaire dans des régions sélectionnées au Togo.

#### Zio / Matériels didactiques et sportifs aux élèves

Des collèges, lycées privés laïcs et confessionnels soit 18 au total ont reçu le 03 novembre à Tsévié des matériels didactiques et sportifs de la part des cadres de l'Union pour la République (UNIR) du Zio.

Ce geste s'inscrit dans le cadre de l'éducation pour tous prônée par le président de la République, Faure Gnassingbé. Il vise à accompagner les établissements pour améliorer leurs prestations afin d'augmenter le taux de réussite des apprenants.

Le don est composé entre autres de compas, règles équerres, de ballons de football, et de cartons de craies. La porte-parole des enseignants des collèges et lycées, Mme Dédzro Essinam a remercié les donateurs et a promis une bonne utilisation du matériels reçu.

#### Yoto / Aides pour écoles dévastées

La délégation spéciale de la préfecture de Yoto a offert le 02 novembre dernier à Tabligbo des paquets de tôles aux communautés pour coiffer les bâtiments des établissements scolaires du milieu.

En effet, des écoles du milieu ont vu leurs toits décoiffés par les vents au cours l'année dernière. Dans l'optique d'aider à rendre fonctionnels les établissements dévastés, le conseil préfectoral a décidé d'apporter son aide. Au total 90 paquets de tôles d'épaisseur 20 mm ont été remis aux écoles.

Un délai de trois mois a été donné aux bénéficiaires pour réaliser les travaux de réfection.

#### Oti / Adieu à Kantchati Issifou

A Mango, une prière musulmane du 7<sup>e</sup> jour a été dite le 30 octobre dernier au domicile de l'ancien ministre et parlementaire, Okoulou Kantchati Issifou décédé il y a quelques jours.

Cette prière est initiée par la communauté musulmane de la préfecture de l'Oti en collaboration avec les autorités préfectorales et les cadres du milieu pour honorer la mémoire du disparu pour les différentes actions de bienfaisance qu'il a posées dans le milieu.

Décédé le 20 octobre à Lomé à l'âge de 65 ans, El Hadj Okoulou Kantchati fut ministre de l'Environnement et des Ressources Forestières, de l'Urbanisme et de l'Habitat, député et président directeur général de l'Africaine de Courtage d'assurance. Il a laissé derrière lui une veuve et deux enfants.

#### Tchaoudjo / Appui à la réinsertion socio-économique

Le ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la Femme et de l'Alphabétisation a organisé le 03 novembre à Sokodé, un atelier national de formation des femmes restaurées de la fistule obstétricale sur les Activités Génératrices de Revenus (AGR). Cette formation s'inscrit dans le cadre du programme d'appui à la réinsertion socio-économique des femmes guéries de cette maladie.

L'atelier a pour objectif de renforcer les capacités des participantes sur la gestion des AGR afin qu'elles puissent faire bon usage des intrants et des fonds reçus. Cette formation a permis à la délégation ministérielle de communiquer sur des activités de réinsertion et des besoins des AGR.

Rassemblés par Elom H. (Stagiaire)

... derrière cette affaire à son éclatement. Car, pour un Chef d'Etat qui s'est prononcé pour un seul mandat, en quoi un Ajavon pouvait-il représenter une menace ? se demandait-on. Mieux, Patrice Talon a impérativement besoin d' Ajavon pour réussir ses réformes, notamment la révision de la constitution. Puisqu'on ne change pas une équipe qui gagne. Et Sébastien reste un acteur politique de premier plan avec le score qui était le sien à la dernière présidentielle...

En dépit de toutes ces questions et de toutes les observations, en somme, légitimes, force est de constater que

la politique et surtout la politique béninoise a ses raisons que la raison elle-même ignore. Et il y a aujourd'hui une très forte probabilité que le parfum de la cocaïne qui embaume le landernau politique béninois emporte très vite, le président Talon. Cela, parce que le revirement de la situation, blanchit, non seulement, Sébastien Ajavon, mais il apporte de l'oxygène à la politique de l'homme qui était à un doigt de devenir président de la République, il le conforte, fait monter sa côte.

C'est tout comme le président Talon avait une courte mémoire, oubliant si vite la situation à la faveur de laquelle,

il a franchi lui-même des chemins, même les plus sinueux pour devenir président de la République. Et « un président de revanche », non un président politique. C'est au fond là que s'explique aussi cette erreur grave qu'il ne fallait pas commettre à la tête d'un Etat. Encore que l'environnement actuel au Bénin, est un environnement post-électoral qui n'a que sept (7) mois et où le nouveau pouvoir devrait chercher à la fois stabilité économique et assise politique réelle en vue des réformes promises...ce n'était pas l'heure de mettre aux arrêts un patron de la trempe Ajavon dont l'empire a solidement tenu le coup et a

su se tirer d'affaires.

L'affaire est telle aujourd'hui qu'il manque de preuves contre Ajavon, mais si une chose est sûre c'est qu'il y a bel et bien eu drogue. D'où est venue cette substance ? Qui est-ce qui l'a placé dans le conteneur appartenant à Ajavon ? Voilà quelques questions et bien d'autres qui restent pertinemment posées et qui sauvaient difficilement Talon. Mais, Il faut sauver Patrice Talon qui semble ignorer certaines vérités politiques que cette affaire finit par lui révéler.

Dieudonné Korolakina

## Parti des Togolais / Nathaniel Olympio La lutte reste inchangée, avec ou sans Alberto

En raison de la démission de son frère Alberto Olympio, visé par un mandat d'arrêt, Nathaniel Olympio, a pris provisoirement les rênes du Parti des Togolais le 29 octobre dernier à l'issue d'un conseil national du parti. Dans une interview accordée à nos confrères de l'agence de presse savoir news le week-end dernier, il revient sur la condamnation de son frère, comment ce dernier compte se défendre et de revenir sur la vie de leur parti.



Alberto et Nathaniel Olympio

Nathaniel Olympio est le nouveau président du Parti des Togolais. Avec lui, ce parti a trouvé un nouveau leader, même si pour beaucoup d'observateurs de la vie politique, Alberto Olympio restera pour un bon moment la figure de ce parti politique. PDG, créateur de richesse, érudit en informatique, collaborateur du milliardaire américain Bill Gate... il va sans dire que ce dernier est une figure importante et que son frère qui le succède aura fort à faire pour faire oublier le poids que ce dernier représente. D'ailleurs, il n'est pas question de tourner la page Alberto Olympio, note-t-il.

Toujours recherché par la justice togolaise dans l'affaire l'opposant à la société Cauris Management, il a récemment fait une apparition dans une émission télé sur la chaîne Télésud, à l'issue de laquelle il se dit très confiant et dénonçant un procès politique. Même son de cloche chez son frère Nathaniel qui confirme que « Alberto se porte très bien. Nous nous sommes vus il y a à peine quelques semaines. Alberto est un homme encore plus combatif aujourd'hui, qu'il ne l'était quand il est entré sur la scène politique togolaise. Il est actuellement à Dakar, mais je ne vous cache pas qu'il bouge beaucoup. Au moment où je vous parle, il est en Europe pour quelques jours dans le cadre de ses affaires, et aussi pour la défense de son dossier judiciaire».

Le nouveau président du parti des Togolais, abordant l'affaire Alberto-Cauris Management confiée à l'agence Savoir News que « Le 5ème substitut du procureur, après une instruction de près d'un an, a rendu ses conclusions : non-lieu définitif au vu d'accusations non fondées et ne tenant pas face aux preuves apportées par la défense. Le vrai problème, c'est qu'au plus haut lieu du parquet et de la chambre d'instructions, deux magistrats

se sont entendus pour sortir totalement la procédure en cours du cadre légal, et enfreindre la loi, en subtilisant subrepticement un document de l'instruction et en le remplaçant par un autre anti-daté. C'est du faux et usage de faux. Je fais cette précision parce que je ne souhaite pas jeter l'opprobre sur les fonctionnaires de la justice qui font correctement leur travail ».

Rien n'a vraiment changé ?

Pour le nouveau président du parti des Togolais, la lutte reste la même, avec ou sans Alberto. « Plus d'un an, qu'Alberto n'est pas là, mais la structure continue de fonctionner normalement. Nous allons poursuivre les formations et les sensibilisations à l'endroit de nos militants dans leur prise de conscience et dans leur engagement pour la lutte citoyenne et politique. Nous allons relancer avec plus de force, nos actions sur la question du fichier électoral. Il nous a été également demandé d'être beaucoup plus présents à l'intérieur du pays. Nous mènerons aussi une action beaucoup plus accrue avec les autres partis de l'opposition», projette Nathaniel Olympio.

TM

## Diplomatie / Togo - Iran Le dynamisme togolais ne faiblit pas

On a vu le Togo sur plusieurs chantiers diplomatiques ces dernières années. Il y a quelques jours, c'est le Premier ministre français Manuel Valls qui était l'hôte de notre pays dans le cadre de sa tournée africaine ; peu avant lui, le Togo accueillait le Sommet sur la Sécurité et la Sûreté maritimes, rencontre sanctionnée par la Signature de la Charte de Lomé...les actions diplomatiques à l'actif du Togo peuvent être multipliées à l'infini. Et loin de faiblir, cette dynamique se montre plutôt engagée au fil de plusieurs autres initiatives. Après ses derniers succès, place au chantier iranien pour la diplomatie togolaise.



Robert Dussey et Mohammad Javad Zarif

Le ministre togolais des Affaires étrangères, Robert Dussey, est en effet arrivé hier dimanche à Téhéran, capitale iranienne, pour une visite de travail de 48 heures. Le chef de la diplomatie togolaise sera reçu par Hassan Rohani, le président de la République islamique d'Iran, selon une information de nos confrères du site Republicoftogo.

À son arrivée, hier, Il a rencontré son homologue Mohammad Javad Zarif avec qui la relance de la coopération entre les deux pays, a été abordée.

Deux accords existaient déjà, depuis 2010 entre Lomé et Téhéran. Le premier traite de l'exemption de visas pour les titulaires de passeports diplomatiques et le second, de l'autorisation de prospection accordée aux entreprises iraniennes dans le secteur minier. L'Iran a par ailleurs financé la construction d'un bloc pédagogique à l'Université de Kara.

Ce pays qui a été longtemps frappé par des sanctions internationales, sur des sujets sensibles su Nucléaires surtout, entend relancer, depuis la levée des sanctions, des échanges économiques avec l'Afrique et trouver sur le continent des alliés pour soutenir sa politique étrangère internationale.

Il faut dire que c'est le premier déplacement ministériel en Iran depuis trois ans pour un responsable togolais.

Freda Sefamor

TM

## Mali / MINUSMA

### Un casque bleu togolais tué à Douentza

Un casque bleu togolais de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA) a trouvé la mort hier dimanche dans une attaque à Douentza, dans la région de Mopti.

Outre ce décès, la MINUSMA a dans un communiqué annoncé la mort de deux civils maliens et sept casques bleus togolais blessés dont 3 grièvement.

La MINUSMA dit avoir présenté « ses condoléances attristées aux gouvernements maliens et togolais et à leurs familles et souhaite un prompt rétablissement aux blessés » et condamné cette attaque lâche et ignoble. Elle a par ailleurs appelé à déployer tous les efforts nécessaires pour identifier les responsables et les traduire en justice.

Pour sa part, le président togolais, Faure Gnassingbé a, dans un tweet, publié que « C'est avec une grande



Des Casques Bleus en patrouille

tristesse que j'ai appris la mort d'un de nos soldats au Mali ». Il a par la même occasion exprimé à la famille éplorée les sincères condoléances de la nation togolaise toute entière.

Des circonstances de cette attaque, la mission onusienne a précisé qu'un convoi de l'ONU, a priori logistique et escorté par des casques bleus a sauté sur une ou plusieurs mines. L'explosion a aussitôt été suivie de rafales d'armes automatiques, les assaillants attendaient, en embuscade,

le passage des véhicules. Les militaires ont immédiatement répliqué, ouvrant le feu sur les assaillants, qui ont pris la fuite.

Soulignons que l'attaque qui s'est produite hier dimanche est intervenue après une autre dans la région de Tombouctou dans la nuit de samedi à dimanche. De cette attaque, un militaire français a péri dans l'explosion d'une mine dans le nord du pays.



## Etats-Unis / Présidentielle 2016

# Les américains votent ce mardi

**Qui entre le sulfureux républicain Donald Trump, et de la démocrate d'Hillary Clinton, remplacera le président Barack Obama à la maison blanche ? Tous les regards sont désormais tournés vers ce pays où depuis plusieurs mois déjà, les deux candidats, récemment aux coudes à coudes dans les sondages, se perdent dans des attaques personnelles au détriment de la réal politique américaine.**

**A** lors que la candidate Hillary Clinton était créditée d'une avance de plus de 75% par un sondage du site de prévision politique FiveThirtyEight, de récents événements ont ramené les prévisions à la baisse, mettant même les deux candidats aux coudes à coudes, quelques jours seulement avant le jour « J ». Mais doit-on vraiment se fier aux sondages ?

### Les sondages et l'élection des Etats-Unis

Oui, car ils ont souvent donné la tendance des intentions de vote qui se sont finalement confirmés à l'exception des pays africains. Aux Etats-Unis, les sondages ont souvent joué un rôle déterminant dans les élections. Mais dans le cas précis où deux candidats sont aux coudes à coudes, seuls les indécis de dernières minutes viennent faire pencher la balance d'un côté ou d'un autre.

Mais certains analystes estiment que NON, dans le cas d'espèce, on ne devrait pas se fier aux sondages. A titre d'exemple, le Brexit. Il nous est souvenance que les sondages donnaient le « remain » gagnant alors



**Donald Trump**

que les britanniques ont voté pour la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union Européenne, déjouant ainsi les pronostics. Pour Benjamin Haddad, chercheur au Hudson Institute, rien n'est jamais certain avec les sondages. Pour lui, certains électeurs peuvent mentir dans leur intention de vote « parce qu'ils auraient honte de dire



**Hillary Clinton**

qu'ils votent pour Donald Trump ». **L'Ohio, la Floride et la Pennsylvanie, les « Etats-Jockers »**

De toute évidence, tout se joue donc demain mardi 8 novembre. Et les deux candidats espèrent faire bouger l'électorat dans les Etats clés dénommés les « swing-states » mais

indécis qui pourraient faire basculer le vote.

L'histoire a montré qu'aucun candidat n'a remporté une élection présidentielle aux Etats-Unis depuis 1970 sans remporter au moins deux de ces Etats. Et actuellement, les sondages donnent Hillary Clinton gagnante seulement dans la Pennsylvanie, alors que Trump l'emporte dans les deux autres. Selon Tim Malloy, analyste de la Quinnipiac University Poll, c'est très serré. « Il faut aussi regarder du côté du Colorado et de l'Arizona, où il y a de plus en plus d'hispaniques qui détestent Trump, alors qu'avant c'était des Etats presque acquis aux républicains, ce qui n'est plus le cas ».

### L'autre enjeu de cette présidentielle

En dehors de la course à la maison blanche, les candidats qui s'affrontent ce mardi 8 novembre 2016 devront aussi remporter au moins l'une des deux chambres du Congrès américain. L'enjeu est de taille car le candidat élu à la maison blanche n'aura que très peu de marge de manœuvre si son parti ne remporte pas au moins l'une des deux chambres. Et cela semble un autre exercice plus difficile pour Hillary Clinton si elle gagnait ce mardi, car, elle devrait prendre 30 sièges aux Républicains. Mais avec l'impopularité et les scandales à répétition de Donald Trump qui a créé un véritable désamour dans son propre camp, les défections peuvent jouer en la faveur d'Hillary Clinton.

**Alexandre Wémima**

## Bénin/Justice

# Sébastien Ajavon libéré au bénéfice du doute

**Arrêté le 28 octobre dernier avec trois autres de ses employés pour soupçons de trafic de drogue, l'opposant et homme d'affaire béninois Sébastien Ajavon a été libéré le vendredi 4 novembre 2016 pour insuffisance de preuve.**



**Sébastien Ajavon**

L'audience aura duré plus de 10 heures d'horloge pour n'accoucher que d'une souris. Et pour cause, le dossier était quasiment vide, faute de preuves pouvant incriminer l'homme d'affaire et propriétaire des sociétés Comon SA.

Sébastien Ajavon et ses co-inculpés Barnabé Yéloassi, Christian Tolodji et Nestor Ajavon, gardés à vue pendant une semaine à la brigade territoriale de gendarmerie de Cotonou, ont été

remis en liberté.

Une décision fort saluée par divers acteurs de la société qui estiment que la justice a fait ce qu'on attendait d'elle. En effet, si les syndicalistes estiment être fiers de cette décision, l'un des avocats de Sébastien Ajavon affirme que « la justice béninoise vient de donner une fois de plus la preuve qu'on peut en être fier ».

**A.W.**

## Côte d'Ivoire/Nouvelle Constitution

# L'opposition saisit la Haute Cour de Justice de la CEDEAO

**Après le rejet par le Conseil constitutionnel vendredi 04 novembre des réclamations de l'opposition, et la validation des résultats du référendum constitutionnel du 30 octobre 2016, l'opposition annonce saisir la Haute Cour de justice de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).**



**Mamadou Koulibaly**

Ce scrutin boycotté par l'opposition, a tout de même vu la victoire du « OUI » sur le non à plus de 93%. Dénonçant des fraudes et des gonflements de chiffres, l'opposition s'est ensuite heurtée à la validation des résultats par le Conseil constitutionnel qui estime le scrutin acceptable et régulier.

Pour Mamadou Koulibaly, le président de Liberté et démocratie pour la République (LIDER-membre du Front du refus), «M. Ouattara n'a pas été capable de dépasser le score de 2000 (avant dernier référendum). Le peuple

l'a désavoué ». Ainsi, pour l'ancien président de l'Assemblée nationale, la Haute Cour de Justice a tout intérêt à intervenir dans cette tentative du président Ouattara de faire adopter une Constitution qui viole les dispositions communautaires de la CEDEAO en matière de démocratie. Il faut rappeler que dans leurs actions de contestation, un meeting du Front du refus et de la Coalition du Non à la nouvelle constitution ivoirienne avait été perturbé, par des jeunes non-identifiés.

**T.M.**

## Mission du FMI au Togo L'économie togolaise est stable, mais...

Le Fond Monétaire International (FMI) a achevé le jeudi 03 novembre, une mission de deux semaines au Togo. Mission qui a permis à l'institution de prendre connaissance de la situation réelle de l'économie togolaise et de l'évaluer afin de formuler des recommandations.



Cemile Sancak,

D'après le compte rendu de la délégation du FMI conduite par le chef de division adjoint du département Afrique en charge du Togo, Cemile Sancak, l'économie togolaise a enregistré une croissance

de 5,3 % durant l'année 2015. Malgré une situation économique mondiale difficile, caractérisée par la baisse générale des cours des matières premières, principalement le pétrole, l'économie togolaise a su garder le cap et marquer des points dans certains secteurs clés.

«Nous avons noté un bon engagement des Togolaises à mettre en œuvre les mesures nécessaires pour une croissance inclusive soutenable. Le cadrage macroéconomique en moyen terme permet de faire avancer le pays... Les facteurs clés de la croissance au Togo reposent sur les investissements publics et l'augmentation de la productivité dans le secteur agricole. Il faut noter également une maîtrise de l'inflation à 1,8% en 2015 marquée

par la baisse des prix des produits pétroliers et du transport », a noté Cemile Sancak, le chef de la délégation de l'institution.

### Une dette extérieure inquiétante

Pour les économistes du Fonds Monétaire Internationale, l'économie togolaise a fait l'effort de garder une bonne santé. Mais il faut croire que cette santé a coûté des investissements qui ont creusé davantage la dette publique du pays.

«La dette publique s'est accrue avec l'investissement dans les infrastructures publiques qui ont été financés aussi bien par l'emprunt intérieur que par l'emprunt extérieur », a indiqué Mme Sancak.

En effet, la dette extérieure du Togo est passée de 48,6% du PIB en 2011 à 75,4% en 2015. Une situation alarmante étant donné que le plafond de la dette extérieure fixée par l'UEMOA est de 70%.

Rachidou Zakari

## Transport aérien La certification IOSA de Asky renouvelée

Voyager avec la compagnie de transport aérien Asky est sans risque. C'est en tout cas ce qui ressort du renouvellement de la Certification de l'Audit IATA de Sécurité Opérationnelle (IOSA) de la compagnie panafricaine pour les deux (2) prochaines années.



Un boeing de ASKY

« Certifié en octobre 2015, ASKY, la compagnie aérienne panafricaine dotée du plus grand réseau de destinations en Afrique de l'ouest et centrale, est heureuse d'annoncer le renouvellement de sa certification IOSA (l'Audit IATA de Sécurité Opérationnelle) pour les deux (2) prochaines années. Le renouvellement de la certification IOSA est la confirmation que les opérations de ASKY sont effectuées selon les normes les plus exigeantes de l'aviation civile

internationale et illustre l'engagement de la compagnie à fournir à ses clients un service sûr, fiable et de qualité », informe la compagnie.

Le programme de certification IOSA est un important système d'évaluation reconnu et accepté au niveau international, ayant pour but la vérification des systèmes de gestion opérationnelle et de contrôle d'une compagnie aérienne. IOSA utilise les principes internationaux de l'audit - qualité réalisés d'une manière rigoureuse, standardisée et cohérente. Il est développé pour améliorer les capacités opérationnelles des compagnies aériennes dans des domaines tels que : l'organisation et la gestion de la compagnie, les opérations en vol, le contrôle opérationnel, la maintenance des aéronefs, les opérations en cabine, les opérations

au sol, les opérations cargo et la sécurité opérationnelle. Les normes et pratiques recommandées IOSA sont fondées sur les normes et pratiques recommandées OACI (Organisation de l'Aviation Civile Internationale), sur les réglementations nationales et communautaires et sur les pratiques généralement acceptées dans l'industrie du transport aérien commercial.

ASKY a rempli toutes les conditions nécessaires pour garder cette certification. C'est si, l'on veut une marque de confiance pour cette compagnie qui s'est donnée pour mission de doter l'Afrique d'une compagnie de transport aérien de classe internationale.

Aujourd'hui ASKY exploite une flotte de nouvelle génération de huit (8) avions constituée d'un (1) Boeing 737 - 800, de trois (3) Boeing 737-700 et de quatre (4) Bombardier DHC-8-400 (Q400). Elle dessert aujourd'hui vingt-deux (22) villes dans dix-neuf (19) pays sur le continent africain.

TM

## Forum d'affaires d'Afreximbank à Lomé Un B2B et d'importantes opportunités de financements

L'Afreximbank a tenu les 03 et 04 novembre à l'hôtel Radisson Blu à Lomé, un forum d'affaires avec les entreprises togolaises, en présence des membres du gouvernement et des institutions financières de la place. Au menu de cette opération qui a duré deux jours, la présentation de l'Afreximbank et des financements importants à accorder aux entreprises togolaises.



Photo de famille de la délégation de l'Afreximbank et de membres du Gouvernement

Organisé en collaboration avec Togo-Invest Corporation et la chambre de commerce et d'industrie du Togo (CCIT), le forum de l'Afreximbank a eu pour thème : « promouvoir la diversification et le développement

des échanges commerciaux ». Un thème qui évoque la volonté de l'institution à signer son entrée sur la place togolaise.

Ce n'est pas, à en croire le président de la Chambre de Commerce et d'industrie du Togo, Monsieur Germain Meba, à une opération de petits financements qu'a procédé l'Afreximbank. « C'est un forum pour financer à hauteur de 5 milliards CFA en allant », nous a confié monsieur Meba.

Et à Monsieur Ignace Clomegah, conseiller spécial du président de la République togolaise d'ajouter : « Nous voulons transformer notre port en véritable hub de développement

de transport portuaire au niveau de l'Afrique de l'Ouest. Ce port avec le corridor que nous avons, le corridor structurant va pouvoir développer le commerce entre le port et les pays de l'hinterland. C'est en cela que l'Afreximbank qui est un promoteur du développement et de financement du commerce interafricain apportera ses fonds pour nous aider à structurer les financements pour le développement du corridor ».

Autre élément de ce forum, le Togo va ratifier l'accord portant création d'Afreximbank. C'est le ministre togolais de l'économie et des finances, Sani Yaya, qui a rendu public cette décision du gouvernement à l'ouverture du forum d'affaires le jeudi. Créée en 1993, la banque a annoncé un total bilan de 9.4 milliards de dollars US au 30 Avril 2016. Le Togo est devenu membre de l'institution depuis le 4 mai 2016.

Rachidou Zakari





**Millenium  
Challenge  
Corporation**

## Processus et avantages pour le Togo

Le Togo a validé 12 indicateurs sur les 20 nécessaires pour bénéficier du programme du Millenium Challenge Corporation (MCC) selon une publication parue le 03 novembre 2016 sur le tableau de bord 2017 du MCC. Qu'est donc le MCC ? Quel est l'état du progrès actuel effectué par le Togo ? Quels sont ses critères et ses avantages ? Togomatin s'est penché sur ses questions dans ce dossier.

### Qu'est-ce que le Millennium Challenge Corporation ?



Le Millennium Challenge Corporation (MCC) est une initiative du Président Georges Bush, consacrée en 2004 par une Loi du Congrès Américain. Cet organisme a la charge de gestion du Millenium Challenge Account.

Cette aide dont l'objectif est de réduire la pauvreté à travers la croissance économique durable est destinée d'une part aux pays en développement qui démontrent leur engagement pour le développement économique et la lutte contre la pauvreté, en satisfaisant des critères reconnus, acceptés par tous et

indépendants de l'Administration, et d'autre part à ceux où l'aide rencontre les meilleures opportunités pour atteindre les résultats attendus, autrement dit, pour être efficace.

Pour être éligible au programme Millenium Challenge Account, le pays doit remplir certains critères de performance, notamment la gouvernance juste, l'investissement dans le capital humain, et l'encouragement de la liberté économique.

TM

### Le Togo avance vers le programme Compact

Dans le tableau de bord 2017 publié par le MCC, au total 82 pays éligibles ont passé l'épreuve de plusieurs indicateurs qu'ils devront valider afin de pouvoir bénéficier d'aides financières de la part du gouvernement américain.

En ce qui concerne le Togo, 12 indicateurs ont été validés sur les 20 prévus. Parmi ces indicateurs, on peut citer la maîtrise de la corruption, la liberté d'information, les droits politiques, la liberté civile ou encore l'Etat de droit, l'éducation, le taux de couverture vaccinale, le taux d'achèvement des filles au cycle primaire et la protection des ressources naturelles.

Tout doucement, le Togo avance vers le programme compact du MCC. Selon la cellule du Millenium Challenge Account (MCA)-Togo, « le Togo a encore une marge de progression car cinq (05) indicateurs sont justes en dessous de la médiane ou sur la médiane. Il s'agit de : la qualité de la réglementation, l'accès au crédit, la création d'entreprises, les dépenses

de santé et l'efficacité de l'action gouvernementale. La validation de cinq/six (05 sur 06) indicateurs de la catégorie bonne gouvernance; la validation pour la première fois de deux indicateurs phares que sont : la maîtrise de la corruption » et la « liberté d'information » ; la satisfaction des trois critères d'éligibilité pour accéder à un programme à savoir : la validation de l'indicateur « maîtrise de la corruption », la validation d'au moins un indicateur relatif aux droits démocratiques (droits politiques et liberté civile) et satisfaire à la moitié des indicateurs soit dix/vingt (10/20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie », informe la cellule dans un communiqué diffusé fin semaine dernière.

Des progrès salués par le MCA-Togo qui souligne par ailleurs que l'éligibilité du Togo au programme threshold- un programme seuil mis en place par le MCC- auquel le pays a été sélectionné en décembre 2015.

Z. Rachid

### Les 12 indicateurs réunis par le Togo

Selon une publication du Secrétariat de la Cellule MCA, le Togo a validé 12 indicateurs. Pour la Cellule MCA, l'avancée réalisée indique un progrès par rapport à la carte des scores de l'année 2016 (10 indicateurs). Les indicateurs validés se présentent comme suit dans chaque catégorie :

#### 1. Bonne gouvernance :

- Maîtrise de la corruption
- Liberté d'information
- Droits politiques
- Liberté civile
- L'Etat de droit

#### 2. Investissement dans le capital humain



Robert Dussey et David Gilmour

- Dépenses d'éducation
- Taux de couverture vaccinale
- Taux d'achèvement des filles au cycle primaire
- Protection des ressources naturelles

#### 3. Liberté économique :

- Inflation
- Genre dans l'économie
- Politique Commerciale

- Le Togo a encore une marge de progression car cinq (05) indicateurs

sont justes en dessous de la médiane ou sur la médiane. Il s'agit de : la qualité de la réglementation, l'accès au crédit, la création d'entreprises, les dépenses de santé et l'efficacité de l'action gouvernementale ;

- la validation de cinq/six (05 sur 06) indicateurs de la catégorie bonne gouvernance;

- la validation pour la première fois de deux indicateurs phares que sont : la maîtrise de la corruption » et la « liberté d'information » ;

- la satisfaction des trois critères d'éligibilité pour accéder à un programme

à savoir : la validation de l'indicateur « maîtrise de la corruption », la validation d'au moins un indicateur relatif aux droits démocratiques (droits politiques et liberté civile) et satisfaire à la moitié des indicateurs soit dix/vingt (10/20) indicateurs avec au moins un indicateur au vert dans chaque catégorie.

Ces scores historiques, traduisent qu'un processus profond de transformation est en train d'être opéré dans notre pays par des réformes courageuses.

Cellule MCA

### Reformes contre la corruption

Dans son ambition de faire du Togo une plateforme économique et commerciale de référence, le gouvernement togolais s'est engagé ces dernières années à mener à tous les niveaux une lutte sans merci contre le fléau de la corruption qui constitue un des maux qui gangrènent les économies, freinant ainsi les efforts de développement économique et social des pays. Pour ce faire, des réformes audacieuses ont été mises en œuvre en vue de réduire le niveau de corruption dans le pays.

- Dans le domaine de la justice
- L'opérationnalisation du Conseil

supérieur de la Magistrature (CSM) puis de sa cellule « l'éthique et déontologie du magistrat togolais » qui a pour mission de mettre l'accent sur la moralisation du Corps des magistrats en passant par la motivation des juges car, pour le gouvernement, une justice capable de répondre aux attentes du peuple doit être indiscutablement soutenue par la motivation des premiers acteurs que sont les magistrats assistés de leurs greffiers. Cet arsenal juridique a permis de déchoir le 10 août dernier le Président d'une juridiction importante. Cette nouvelle disposition qui a porté à neuf (9) (De 2012 à ce jour) le nombre de



magistrats sanctionné. Il a aussi permis de sanctionner un président de la chambre du commerce et de l'industrie en fonction et impliqué dans une affaire de détournement de fonds dans une banque.

- La création en 2015 de la Haute Autorité de prévention et de Lutte contre la Corruption et Infractions Assimilées (HALCIA) et qui actuellement est en cours d'opérationnalisation. Avec ses membres issus des représentants de l'Etat, de la Société Civile et du Secteur Economique Privé, la HALCIA aura pour mission de mener toutes études ou investigations et proposer toutes mesures juridiques, administratives et pratiques de nature à prévenir ou juguler la corruption.

- la mise en place de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP) avec comme instrument important, le Comité de Règlement des Différends (CRD) qui a sanctionné plusieurs entreprises et ce, pour une période allant de trois (3) à dix (10) ans. Ainsi donc, Le 22 janvier 2016, six entreprises ont écopé des sanctions allant jusqu'à 5ans d'exclusion de toute procédure

- la mise en place de l'Office Togolais des Recettes (OTR) avec en ligne de mire une direction en charge de lutte contre la corruption et les fraudes.

**Conséquence :** la possibilité offerte aux contribuables de remplir les déclarations en ligne et le paiement dans les guichets bancaires (l'objectif étant de réduire autant que possible le contact physique et les actes de corruption)

- la mise en place de la Cour des Comptes pour l'audit des comptes publics

- la mise en place de l'Inspection Générale d'Etat

- l'Adhésion du pays depuis 2013 à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) qui rend publics tous ses rapports sur les rapports de conciliation (montant déclaré par les entreprises opposé à celui perçu par le gouvernement)

- l'adhésion du Togo au Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs



#### Circulation à Lomé

de passation des marchés publics et délégations de services publics au risque d'encourir des sanctions pénales.

Par ailleurs, dans le souci de lutter contre la corruption dans les marchés publics, un site (ARMP) a été dédié avec la publication en ligne des rapports d'audits des marchés passés, les décisions du comité de règlement des litiges, des liens de dénonciation et un numéro vert (80 00 88 88).

- la mise en place d'une Direction Nationale des Marchés Publics conformément aux directives sous régionales qu'est l'UEMOA,

- la mise en place des numéros verts au niveau de l'OTR, l'ARMP, de l'aéroport et de la police pour dénoncer les cas et abus de corruption.

- l'adoption en 2016 de la loi sur l'accès à l'information et à la documentation publique permettant à la société civile et aux hommes de médias de dénoncer les cas de corruption.

- La loi portant code de transparence dans la gestion des finances publiques conformément aux directives de l'UEMOA.

- La loi organique relative aux lois de

finances qui détermine les conditions dans lesquelles est arrêtée la politique budgétaire à moyen terme pour l'ensemble des finances publiques.

- Cette réforme a retenu l'attention de grandes institutions notamment le

Président de la Banque Mondiale dans son article « Corruption FightAided by Technology » qui a cité le Togo comme premier Etat fragile à innover en la matière.

*Mcatogo.org*

## Avantages pour le Togo

Après l'élection du Togo le 16 décembre 2015 au « Threshold Program » ou programme Seuil du Millennium Challenge Corporation (MCC), nos confrères de Togo-Press (T-P) ont eu un entretien exclusif avec le ministre conseiller du Président de la République, Coordonnateur de la Cellule MCA-Togo, M. Stanislas Baba. Dans l'entrevue, le ministre Baba a donné des précisions sur le programme et est revenu sur les avantages que les pays élus comme le Togo peuvent tirer du processus de leur développement socio-économique.

**T-P : Dites-nous les avantages que tirent les pays éligibles au MCC**

L'objectif premier du MCC est de réduire la pauvreté à travers la promotion de la croissance. Ce qui suppose que les ressources allouées, qui sont des dons, devraient permettre de soutenir l'économie, mobiliser plus de recettes pour l'Etat et créer de l'emploi...

**T-P : Quels sont les domaines prioritaires à financer par ce programme au Togo ?**

Le Millennium Challenge Account finance les projets dans différents domaines ci-après. Toutefois, lesdits domaines dépendent fortement des conclusions de l'analyse des contraintes qui fait ressortir



**Stanislas Baba**

L'éligibilité au MCC contribue au développement socio-économique des pays à travers la promotion de la bonne gouvernance, la liberté économique et du renforcement du capital humain. En effet, les efforts pour la réalisation des indicateurs d'éligibilité liés aux différents domaines susmentionnés vont promouvoir les investissements étrangers et par ricochet la croissance économique. Par conséquent les conditions de vie des populations seront améliorées.

**T-P : Au fond, de quelle assistance va bénéficier le Togo du MCC ?**

L'éligibilité au programme MCA permet au Togo de bénéficier pour cette première étape, non seulement d'une assistance technique (analyse des contraintes à la croissance économique, suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme, etc.) mais aussi d'un flux financier substantiel pouvant mettre en œuvre des programmes devant générer des changements sur l'économie du pays et les conditions de vie des populations. Ceci sera renforcé par les ressources du programme Compact dont nous espérons bénéficier très rapidement. Je voudrais rappeler que l'enveloppe financière du programme seuil « Threshold » varie entre 5 et 60 millions de dollars américains. Cependant, l'enveloppe définitive sera arrêtée en fonction du programme que le Togo aura élaboré et soumis à l'Agence du Millennium Challenge Corporation.

**T-P : Quel est le but du MCC et comment fonctionne-t-il ?**

pour chaque pays les secteurs prioritaires. Les quelques secteurs généralement couverts sont :

- l'agriculture et l'irrigation
- les transports (routes, ponts et ports) ;
- l'énergie ;
- l'approvisionnement en eau potable et assainissement ;
- l'accès à la santé ;
- le développement des entreprises et de la finance ;
- les initiatives de lutte contre la corruption ;
- les droits et accès à la terre ; L'accès à l'éducation ; ...

**T-P : Les retombées pour les populations en termes de mieux-être ?**

Le programme du Millennium Challenge Account a été mis en place pour lutter contre la pauvreté et assurer le bien-être des populations à travers la croissance économique. Ainsi, comme retombées de la mise en œuvre de ce programme dans les pays éligibles, il faut noter :

- les opportunités de croissance ;
- l'ouverture des marchés, l'accroissement des investissements et la promotion du secteur privé ;
- l'amélioration des conditions de vie ;
- la création d'un avenir meilleur pour les générations futures.

*Extrait, Togo-Press*



# Service & détente

## Jeux de fruits

 : 2 +  = 17

 +  - 5 = 

 +  -  = 

**Question:** Quelle est la valeur des tas de fruits suivants:



**Nb:** La réponse dans nos prochaines parutions

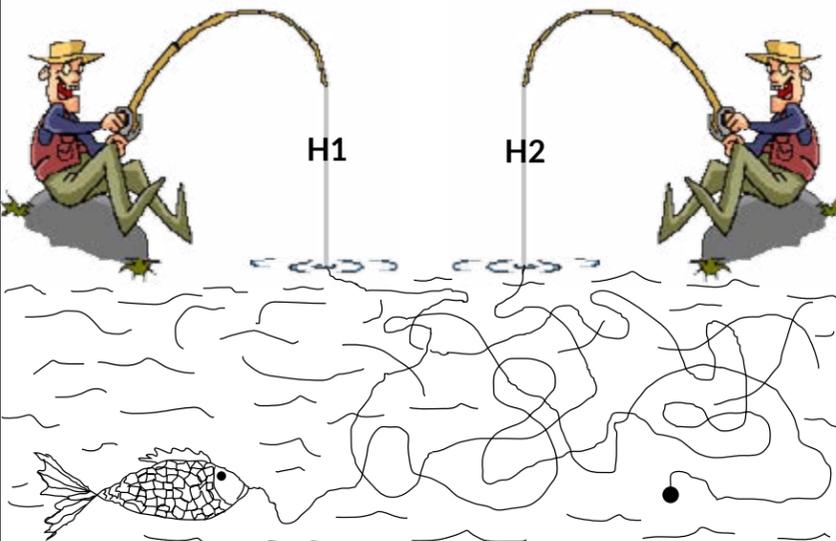
## Jeux

Complétez les 9 cases du milieu pour obtenir 6 mots français de 7 lettres chacun.

		M	P	P		
		A	A	O		
P	A				A	L
E	N				T	E
M	O				R	E
		A	T	R		
		L	E	E		

**Nb:** La réponse sera dans notre prochain numéro

**Jeux:** Lequel entre les deux hameçons (H1 et H2) des pêcheurs a pu capturer le poisson ?



## Photo du jour



Votre commentaire s'il vous plaît

## Pharmacies de garde du 31/10/ au 07/11/ 2016

JEANNE D'ARC	(PRES DE MAROX)	22220801
ST ANTOINE	(FLEAU JARDIN)	22212964
AMESSIAME	(BE)	22214974
DEO GRATIAS	(ABLOGAME)	22218331
HORIZON	(NYEKONAKPOE)	22204242
PATIENCE	(TOKOIN-GBADAGO)	22216094
ST KISITO	(ADEWUI)	22219963
JUSTINE	(TOKOIN-HABITAT)	22210001
PROSPERITE	(AUBA)	23388425
PEUPLE	(NUKAFU)	22268425
BAGUIDA	(BAGUIDA)	22354777
GBEZE	(WUITI)	22268422
THERYA	(MANGOTIGOME)	22615652
KOUESSAN	(KEGUE)	23200457
SARAH	(ADAKPAME)	22270925
MAWULE	(BE-GAKPOTO)	22271121
BETHEL	(ADIDOGOME)	22252370
DES ECOLES	(ADIDOGOME)	22517575
HOSANNA	(SEGBE SAGBADO)	22515049
DJIDJOLE	(DJIDJOLE)	22256512
MILLENAIRE	(ADIDOADIN)	22516431
VERTE	(KLIKAME)	22250326
ENOULI	(AGBALEPEDOGAN)	22259068
OSSAN	(LIMOUSINE-AVEDJI)	23384425
DES ROSES	(VAKPOSSITO)	22373812
LA GRACE	(AGOE)	22259165
TAKOE	(AGOE-ZONGO)	22340342
VITAS	(AGOE-ASSIYEYE)	22256343
SATIS	(AGOE-LOGOPE)	22503055
LA FLAMME D'AMOUR	(AGODEKA)	22457014

## Quelques ambassades et consulats

- Ambassade des Etats-Unis; Tél: 22 61 54 70
- Ambassade d'Allemagne; Tél: 22 23 32 32
- Ambassade de France; Tél: 22 23 46 40
- Ghana Embassy; Tél: 22 21 31 94
- Ambassade d'Egypte; Tél: 22 21 24 43
- Ambassade du Nigèr; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade de Chine; Tél: 22 22 38 56
- Union Européenne; Tél: 22 53 60 00
- Consulat de Belgique; Tél: 22 21 03 23
- Consulat de France; Tél: 22 23 46 40
- Consulat de Suice; Tél: 22 20 50 60
- Consulat de Canada; Tél: 22 51 87 30
- Ambassade du Nigéria; Tél: 22 21 60 25
- Ambassade du Gabon; Tél: 22 26 75 63
- Ambassade du Brésil; Tél: 22 61 56 58
- Consulat de Sénégal; Tél: 22 22 98 35
- Consulat du Niger; Tél: 22 22 43 31
- Consulat du Bénin; Tél: 22 20 98 80
- Ordre de Malte; Tél: 22 21 58 11
- RDC; Tél: 90 08 38 53

## Les bons plans et les bonnes adresses

### COURRIER EXPRESS

DHL (Qtier Nyékonakpoè, 15 78 ; Bd du 13 Janvier, Galerie Tountouli) Tél: 22 21 68 51  
 EMS TOGO (Tél: 22 26 70 51)  
 FEDEX (276; Bd du 13 Janvier, immeuble FIATA; 1e étage) Tél: 22 21 24 96  
 TOP CHRONO (Assiganto; Av Sylvanus Olympio) Tél: 22 21 73 68  
 SDV EXPRESS (Rue du commerce) Tél: 22 22 41 26

### OPERATEURS TELEPHONIQUES

MOOV :Tél. 22 20 13 20  
 TOGO CELLULAIRE : Tél. 22 22 66 11  
 TOGO TELECOM : Tél. 22 21 47 14

### SANTE GENERALISTES

DR THIERRY CASTANET ; Tél: 90 97 15 15  
 DR CORINNE JOULIN-KARKA ; Tél: 22 23 46 77  
 CLINIQUE BIASA; Tél: 22 21 11 37  
 CLINIQUE SAINT-RAPHAËL; Tél: 22 25 92 77  
 CHU TOKOIN; Tél: 22 21 25 01  
 CHU CAMPUS; Tél: 22 25 47 39 / 22 25 77 68  
 HORLOGE PARLANTE; Tél: 116  
 CLINIQUE UNIDIAL spécialisée en Hemodialyse / Tokoïn habitat  
 Rue des filaos; Tel 23 36 01 00 / 90 39 45 72

### OU MANGER ET DORMIR A LOME?

HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 HÔTEL BALKAN (Qtier Hédranawé) ; Tél: 22 61 30 63  
 LE MERLOT (Qtier Kassablanca) Tél : 93 05 11 11

### MUSCULATION ET MASSAGE

Le NAUTILUS-FITNESS: HOTEL RESIDENCE « LES ANGES » Tél : 22 26 34 71 / 90 17 03 30  
 BODYBUILDING-CLUB (Rue des hydrocarbures) ; Tél: 90 24 10 72  
 GYM CENTER (Qtier Nyékonakpoè, Avenue Joseph Strauss) ; Tél : 90 04 76 60  
 GYM FIL«O»PARC (Agoè Nyivé) ; Tél : 22 35 18 28  
 GYM GHIS PALACE (Qtier Baguida) ; Tél : 22 71 49 70

### AGENCE DE COMMUNICATION

Larry Event Day (LED)  
 Une agence événementielle, Organisation d'évènement privé et professionnel  
 Communication, Location d'espaces  
 Conseils, Wedding Planner et Décoration  
 Tél/ 22 21 87 80 / Cel: 98 77 40 54  
 Avenue François Mitterrand rue des Cocotiers

### SUPERS MARCHES A LOME

MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 CONCORDE (Atikoumé; juste à côté de l'UTB)  
 RAMCO (Qtier Assivito, Av de la Nouvelle Marche)  
 LE CHAMPION SUPER MARCHÉ (Boulevard du 13 Janvier); Tél: 22 22 74 43

### FRUITS ET LEGUMES

MARCHE ABATTOIRE (Juste en face du Super Marche Le Champion)  
 MARCHE DE GOYI SCORE (Juste en face du Super Marche RAMCO)  
 PANIER BIO CENTRE MYTRO NUGNA (Qtier Adidogomé, carrefour des Franciscains), Tél: 91 81 25 38

### DANSE ET COURS DE ZUMBA

COURS DE CAPOEIRA ; Salle GYM TONIC. Tél : 90 79 79 90  
 COURS DE ZUMBA : HOTEL RESIDENCE « LES ANGES»; Qtier : Foréver ; Tél : 90 17 03 30  
 COURS DE ZOUMBA (VITAL CLUB, Nana BLAKIME) ; Tél 90 30 38 75  
 CIE CADAM (Danse traditionnelle africaine) ; Tél : 90 15 39 87  
 SALSA (Club Salsa 7- Henry Motra) ; Tél : 91 70 61 86

### AVIATION

AERO-CLUB DU GOLFE (Route de l'aéroport) Tél : 22 40 04 99

## Prix Découverte RFI Le Guinéen Soul Bang's, lauréat 2016

L'artiste guinéen Soul Bang's, a remporté le 04 novembre dernier le « Prix Découverte RFI », édition 2016 à Paris. Il a reçu son prix des mains du rappeur français Kerry James, un membre de jury. Le lauréat a été inscrit à la liste des talents musicaux africains découverts par Radio France Internationale (RFI) depuis 1981.



Soul Bang's en prestation

Soul Bang's a impressionné les membres de jury parmi les 10 finalistes, grâce à l'émotion véhiculée par sa musique, le sens de la mélodie et l'originalité de son univers à la croisée du R'n'B et de la musique mandingue.

Auteur, chanteur et compositeur, né en 1992 à Conakry, Soul Bang's, Souleymane Bangoura à l'état civil, représente cette nouvelle génération d'artistes qui a su faire la synthèse entre les influences modernes du R'n'B et ses racines africaines.

A travers ses mélodies, formulées en diverses langues comme le malinké, soussou, peul, français et parfois l'anglais, il parle de la jeunesse, l'éducation, l'amour et le quotidien de ses compatriotes.

Soul Bang's a également participé à la sortie du morceau Break The Silence (Bring back Our Girls) pour demander le retour des jeunes filles enlevées par la secte Boko Haram au Nigeria et à des concerts sur la sensibilisation au virus Ebola.

Son second album, enregistré en partie aux Etats-Unis sortira en février 2017, après un premier baptisé « Dimedi » en (2011), un mixage et de nombreuses collaborations. La star guinéen a remporté une somme 10 000 €, l'organisation d'un concert à Paris et va aussi bénéficier d'une tournée en Afrique grâce au soutien de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF), de la SACEM et de l'UNESCO français.

Le Prix RFI a contribué au lancement de nombreux artistes qui ont depuis conquis un public international : Tiken Jah Fakoly (Côte d'Ivoire), Amadou et Mariam (Mali), Rokia Traoré (Mali), Didier Awadi (Sénégal)... L'artiste capverdienne Elida Almeida qui était la lauréate de l'édition 2015

Christelle Agnindom (stagiaire)

## Prix Goncourt 2016 Leila Slimani primée

Leila Slimani, écrivaine franco-marocaine a reçu le 03 novembre dernier, le prestigieux « prix Goncourt » pour son deuxième roman " Chanson douce" paru aux éditions Gallimard à Paris.



Leila Slimani, la lauréate

Attribuée par « l'Académie Goncourt » ce prix a pour objectif de primer chaque année un ouvrage d'imagination en prose paru au cours de l'année.

Parue aux éditions « Gallimard » en aout 2016, « la chanson

douce » de Leila Slimani retenue au premier tour du scrutin par 6 voix sur 10 est la deuxième œuvre de la romancière.

Dans cet ouvrage la franco-marocaine raconte l'histoire glaçante et inspirée d'un fait divers, d'une nounou dénommée Louise qui assassine les enfants dont elle a la charge. "Mon fils avait environ 6 mois et j'en cherchais une, raconte-t-elle à Elle. Je me laissais glisser dans le cauchemar que je décrivais, j'imaginai tout ce qui pouvait se passer de plus atroce et, d'une certaine façon, c'était libérateur. Je ne me suis pas permis d'avoir des angoisses pour ma vie personnelle, sinon je serais devenue folle", se souvient la lauréate.

Née en 1981, Slimani devient ainsi la 4e femme à remporter le prix Goncourt au cours des vingt dernières années. Elle est également auteur du roman « Dans le jardin de l'orge » paru en 2014 dans la collection blanche aux éditions Gallimard.

Notons que la romancière a succédé à Mathias Ernest qui a reçu le même prix l'année dernière grâce à son roman « la boussole ».

Christelle A. (Stagiaire)

## Noces Masta Just du groupe Toofan unit avec Kennie

L'artiste togolais Masta Just, l'un des duo du groupe Toofan, s'est marié le jeudi 03 novembre dernier à Lomé avec l'éluë de son cœur, Kennie Lawson.

Masta Just, connu à l'état civil sous le nom de Fatowou Kossivi, a dit un oui solennel à son âme sœur de longue date à la mairie centrale de Lomé en présence des proches des mariés.

Le mariage de la star est intervenu quelques heures après le lancement du clip « Téré Téré » qui commence à emballer les fans et les amoureux de la musique.

Quoiqu'absent de Lomé pour des raisons de travail à Lusaka en Zambie, Dr Michel Kodom, le directeur exécutif de l'ONG AIMES Afrique et parrain des Toofan a publié sur sa page Facebook que « ...Je souhaite un heureux ménage à mon cher Just Toofan et sa valeureuse-brave épouse ...Que de bonheur pour vous...».



CA Le couple Masta Just-Kennie

### Lire

« ...Malgré tout ce que je recevais de mes amants, je ne me sentais pas heureuse. Je voulais avoir plus d'argent. Je me rendais souvent dans des endroits touristiques à la recherche des riches visiteurs de passage. J'étais toujours obsédée par les milliardaires de passage. J'avais des contacts sûrs aux réceptions des hôtels. On m'appelait quand un étranger de marque y séjournait. Il en venait régulièrement dans notre pays. Tous me disaient qu'ils n'avaient jamais vu une beauté comme la mienne...de par le monde. Par conséquent, ils payaient selon la valeur qu'ils me reconnaissaient. Au cours des cérémonies de mariage de ma petite sœur Martine...Tous les invités me demandaient : « A quand ton tour, Hélène ? Tu sais que tu es la plus belle ? Il n'est pas normal que tu reste célibataire. » Il me fallait rapidement un époux. Déjà riche, je voulais un homme célèbre. Un moment, j'ai pensé à un sportif de talent, un professionnel de football en Italie. Après des semaines d'enquête, mon choix s'est porté curieusement sur un homme timide ; un professeur d'anglais. Il avait des parents très riches. Son père industriel, propriétaire d'une usine de vaisselle nous offrit un hôtel particulier en cadeau de mariage. On pouvait m'appeler désormais Madame Hélène Moussana. Un vrai naïf, mon époux. Je le trompais régulièrement. Il m'accompagnait souvent chez mes amants sans se douter de rien. Chaque fois, je voyageais pour mes affaires. Car pour tromper sa vigilance j'avais décidé de faire du commerce. Malgré l'opposition de ces parents, il me permit de faire le commerce de l'or. A Djakarta, j'ai été victime d'un accident grave qui a failli me coûter la vie. Mon amant, l'ambassadeur, a été tué sur le coup. Je suis revenue chez mon mari le bras gauche dans le plâtre. Francis a été formidable pendant ma convalescence. Quand il partait enseigner, je faisais venir son jeune ami, le fils du président de la république. Il me l'avait présenté dès mon retour de Djakarta. Un vrai bandit ce fils de président. Il ne me donnait rien et me fatiguait beaucoup. Après mon rétablissement définitif, je repris mes voyages d'affaires. Je continuais de rencontrer les hommes riches. Les armateurs, les milliardaires américains. J'avais des comptes bancaires à Tokyo, à New York, à Ottawa et à Manille. A Honolulu je me suis fait tripoter par un grand chien. Le sexe du chien, je ne le savais pas, est très excitant. C'est à mon retour de ce voyage que le mal qui va m'emporter s'est déclaré. Pendant une semaine ma diarrhée ne s'arrêtait pas. Des tâches noires se sont rependues en abondance sur mon corps. Evidemment, j'ai commencé à maigrir. En trois semaines j'ai perdu vingt kilos. Mon époux a quitté la maison, poussé par ces parents. J'ai consulté des médecins et des charlatans. Le mal continuait. Il est plus grave aujourd'hui qu'hier. Et c'est vous qui avez demandé un test. Une analyse de sang. Voilà, c'est fait. J'ai les résultats. J'ai lu mon dossier. Je suis condamnée. La vie se termine pour moi. Je me demande si le vaccin sera découvert avant ma mort... »

Extrait de *Encore les femmes... toujours les femmes !* de ISAÏE BITON COULIBALY. Nouvelles Editions Haho.pp120 à 123.



## Préparatifs CAN 2017 Claude Le Roy fait le point

Le sélectionneur des Eperviers du Togo, Claude Le Roy a fait l'état des lieux des préparatifs pour la CAN 2017, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue dans les locaux de la fédération Togolaise du Football (FTF), le vendredi, le 05 novembre dernier. La question de l'hébergement de la sélection nationale et les relations entre le sélectionneur et le Comité Exécutif de la FTF étaient également au cœur des échanges.



Claude Le Roy

### Les préparatifs vont bon train

Leroy a exprimé sa satisfaction quant à l'état d'avancement des préparatifs pour la CAN Gabon 2017. Devant la presse, il a évoqué, les actions qui sont déjà accomplies et les dispositions qui seront consacrées afin de permettre aux joueurs togolais de se sentir dans les meilleures conditions pour ce grand rendez-vous continental.

Au nombre des informations apportées à la presse par « le sorcier blanc », la rencontre amicale entre le Maroc et le Togo le 15 novembre prochain à Marrakech. Même si le Togo et le Maroc se

trouvent dans le même groupe, « Cela ne change en rien, les réalités du 15 novembre ne sont pas celles du 16 janvier » rassure-t-il. En ce qui concerne les binationaux qui sont en attentes de rejoindre l'équipe tels que Peniel Mlapa et d'Aholou Jean-Eudes, le sélectionneur rassure que l'administration de la FTF y travaille la dessus.

### Problématiques autour de l'hébergement des Eperviers

Le technicien français s'est également prononcé sur la problématique de l'hébergement de la sélection nationale. En effet, l'hôtel de Bitam situé dans la ville d'Oyem réservé aux éperviers, ne répond pas à la norme standard. Cette situation inquiète les togolais et, à Claude Leroy de se prononcer, « Le problème c'est qu'on a aucune autre alternative. On ne peut non plus construire un hôtel de classe en deux mois », fait-il savoir avant de poursuivre qu'il va falloir s'accommoder avec l'hôtel dont le Togo a hérité à l'issue du tirage au sort effectué le 18 octobre 2016 pour l'attribution des sites aux pays qualifiés.

### Le Roy conseille la première division à Adébayor

La situation actuelle du capitaine des Eperviers Sheyi Emmanuel Adébayor préoccupe le sélectionneur. Il lui a suggéré de jouer en championnat national. En faisant cette proposition, Le Roy le veut en forme pour la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), Gabon 2017.

Elom H.

## Eliminatoires mondial 2018

### Ghana-Egypte, Asamoah Gyan forfait

Le capitaine des Black Stars du Ghana, Asamoah Gyan, ne va pas disputer le match de la deuxième journée comptant pour les éliminatoires du Mondial 2018 contre l'Egypte au stade Borg El-Arab.



Asamoah Gyan

En effet dans la liste des joueurs sélectionnés par l'entraîneur Avram Grant contre les Pharaons de l'Egypte, Asamoah Gyan est absent de même que son coéquipier Kwadwo Asamoah. Ce match est prévu pour le 13 novembre prochain.

Asamoah n'est pas aligné pour un problème de blessure eue avec son club Al Ahli. En l'absence du joueur vedette de la sélection ghanéenne, on note le retour d'André Ayew, preuve qu'il s'est remis de sa blessure du mois d'octobre dernier. Pour l'occasion, il officiera en tant que capitaine des Black Stars.

Les Black Stars débutent leur stage à partir du 07 novembre à Dubai avant de rallier Alexandrie le 11 novembre pour affronter les Pharaons qui dominent ce groupe E avec 3 points.

Le vainqueur de ce match aura un acquis car pendant que les Pharaons chercheront à gagner la partie pour avoir les trois points et maintenir leur chance d'aller au mondial 2018 en Russie, les Black Stars éviteront la défaite de sorte à maintenir le cap vers une quatrième participation consécutive à la Coupe du monde.

La liste des joueurs sélectionnés se présente comme suit :

#### Gardiens:

Razak Braimah (Cordoba, Espagne), Adam Kwarasey (Rosenborg, Norvège) Richard Ofori (Wa All Stars)

#### Défenseurs:

Harrison Afful (Columbus Crew, USA), Andy Yiadom (Barnsley, Angleterre), Baba Rahman (Schalke, Allemagne), Jeffery Schlupp (Leicester City, Angleterre), John Boye (Sivasspor, Turquie), Jonathan Mensah (Anzhi, Russie), Daniel Amartey (Leicester City, Angleterre), Edwin Gyimah (Orlando Pirates, Afrique du Sud)

#### Milieux:

Emmanuel Agyemang-Badu (Udinese, Italie), Afriyie Acquah (Torino, Italie), Thomas Partey (Atletico Madrid, Espagne) Mubarak Wakaso (Panathinaikos, Grèce), Frank Acheampong (Anderlecht, Belgique), Christian Atsu (Newcastle, Angleterre), Alhassan Wakaso (Rio Ave, Portugal), Samuel Tetteh (Leifering, Autriche)

#### Attaquants:

Jordan Ayew (Aston Villa, Angleterre), Abdul-Majeed Waris (Lorient, France), André Ayew (West Ham, Angleterre), Ebenezer Assifuah (Sion, Suisse).

Carlos Amevor

## Gabon / Mondial 2018 Liste des Panthères contre les Aigles du Mali

Le sélectionneur intérimaire du Gabon, José Garrido, a publié la liste des joueurs retenus pour le match Gabon- Mali prévu pour le 12 novembre prochain. C'est dans le cadre des éliminatoires du Mondial 2018. Yrondou Musavu-King, Guelor Kanga et Frédéric Bulot ne seront pas de la partie.



Les Panthères du Gabon

Après le limogeage de Jorge Costa à la tête de la sélection gabonaise pour insuffisance de résultats, le Portugais José Antonio Garrido a été désigné pour assurer l'intérim. Pour ses premiers pas, il a publié la liste des 23 joueurs retenus pour le déplacement au Mali.

C'est sans son ancien coach que l'équipe nationale gabonaise ira défier les Aigles maliens en match comptant pour la 2e journée des éliminatoires zone Afrique du Mondial 2018 en Russie. S'il peut compter sur les têtes d'affiche Pierre-Emerick Aubameyang et Mario Lemina, Garrido, le Gabon doit en revanche composer sans les blessés Yrondou Musavu-King, Guelor Kanga et Frédéric Bulot. Alors qu'on le disait prêt à répondre à l'appel de son pays d'origine, Denis Bouanga (Tours) n'est pas là non plus.

Voici la liste des Panthères du Gabon :

Gardiens de but : Ovono Ebang Didier, Bitseki Moto Yves Stéphane, Mfa Mezui Anthony

Défenseurs : Palun Lloyd, Biyogo Poko André, Ze Ondo Benjamin, Ecuele Manga Bruno, Ondele, Appidangoye Aaron, Obiang Johann Serge  
Milieux : Merlin Abdoulaye Tandjigora Koumba, Madinda Lévy Clément, Mbingui Samson, Wachter Yoann Claude, Ndong Ibrahim Didier, Lemina Mario René Junior, Engongah Obame Franck, Ndoumbou Alexander

Attaquants : Aubameyang Pierre Emerick, Evouna Malick, Rogombe Romaric Free, Meye Me Ndong Axel, Aboue Angoue Serge Kevyn, Ntsitsigui Ewouta Romuald

On retrouve en attente, Lengoualama Boukamba Johan et Missi Mezu Gaëtan, Obame Ndong Ulysse

E. H.

## Vestimentaire « Jeans cassés » à l'honneur

Il est loisible de constater à Lomé et dans biens de localités de l'intérieur du Togo, le port des pantalons jeans qualifiés de « blessés » par des jeunes et parfois des personnes responsables. Cette tenue jadis considérée comme celui des ouvriers ou des personnes misérables devient de nos jours un habillement de sortie ou de dernière classe.



Une jeune fille en jeans blessé

Dans des quartiers de Lomé comme Agoé, Hanoukopé, Kodjoviakopé, Bè-kpota, Adamavo, Adewui etc ... et même à l'intérieur du pays, la mode oblige certaines personnes à se mettre en une tenue peu ordinaire, laquelle est baptisée « jeans blessés, cassés ou déchirés ».

Pour la petite histoire, le Jeans était à l'origine porté par des ouvriers américains à la fin du XIXème siècle. Avec le temps il s'est imposé dans l'habillement aux Etats-Unis d'Amérique avec un nouveau style « Le Jeans Déchiré », lequel se caractérise par des petits trous au niveau des genoux. Le Jeans a commencé alors à subir des métamorphoses par des poches déchirées au niveau du postérieur laissant apparaître les bas; trous au niveau des cuisses et du genou... On se retrouve alors avec un pantalon blessé.

Ce style vestimentaire est souvent adopté par des artistes, les prostitués, bref des personnes qui n'ont pas de style propre et qui pensent qu'il faut toujours être à la



Un jeune en mode jeans cassé

page, dans le mouvement et profiter de la vie telle qu'elle est.

Françoise Pawi, une jeune secrétaire dans une société de la place à Lomé a déclaré que « le port des jeans cassés m'intéresse car les jeunes les portent et c'est très joli à voir. Nous sommes dans une révolution et quant tu ne le portes pas, on te considère comme un paysan ».

Pour avoir un Jeans cassé, il faut déboursé une somme de 5000 F Cfa minimum et parfois quasiment le double voire le triple selon les qualités et les couleurs. On peut aussi acheter un jeans simple et le transformer à l'aide d'une lame ou d'un ciseau.

Avec cet effet de style vestimentaire, l'on peut dire que la mode n'est pas un fait nouveau mais elle prend plusieurs formes au fil du temps en fonction de l'évolution des mœurs mais aussi de la perception et des valeurs éducatives et morales de chacun.

Christelle Agnindom (stagiaire)

## Justice Le deuxième numéro du bulletin des arrêts publié

Le deuxième numéro du bulletin des arrêts a été publié le 03 novembre dernier par la cour suprême du Togo. L'institution a également procédé au lancement officiel de son site internet le [www.coursupremetogo.tg](http://www.coursupremetogo.tg)

Ce deuxième bulletin a la particularité de précéder chaque arrêt d'un chapeau descriptif de sa substance. « Aussi, cette démarche innovante de mutualisation et de diffusion de la jurisprudence de la Cour suprême du Togo, ne se limite pas seulement aux arrêts de la Chambre Judiciaire, mais s'étend cette année à ceux de la Chambre Administrative », a précisé Akakpovi Patrice Gamatho, le président de la Cour suprême du Togo.

La publication qui est destinée à donner une visibilité à la jurisprudence de la Cour, est en effet un document de 190 pages renfermant 35 arrêts. La Cour suprême du Togo est une institution de la République togolaise. Elle est la plus haute juridiction de l'Etat en matière judiciaire et administrative. Elle est unique et siège à Lomé. Sa mission est de veiller à la bonne application de la règle de droit par les juridictions inférieures que sont la Cour d'appel et les tribunaux.



Sa principale fonction réside en ce qu'elle se prononce sur les pourvois dirigés contre les arrêts rendus par les cours d'appel et les jugements rendus en dernier ressort par les tribunaux.

Elom H.

## Technologie / Emploi Utilisez-vous Whatsapp aux heures de service ?

**Dans les entreprises et surtout en matière d'organisation du travail, quelle perception a-t-on de la mode des réseaux et en l'occurrence de Whatsapp ? La question mérite d'être posée, tant elle divise voire suscite le courroux de bon nombre de patrons d'entreprises et de certains responsables de ressources humaines. Et il reste prouvé que les réseaux sociaux et surtout Whatsapp, ces outils de communication à moindre coût et qui nécessite moins d'énergie, alourdissent pourtant le rythme du travail. Et impactent donc négativement sur le travail. Comment les Chefs d'entreprises et Directeurs des ressources humaines perçoivent-ils l'usage de cet outil de communication dans le travail ?**

Whatsapp est le fruit d'une petite révolution dans le domaine de la communication. Du coup il a créé une génération dont plusieurs observateurs se rient en la dénommant « génération tête baissée ». Les usagers, mieux les inconditionnels de cette application ne cessent de communiquer de diverses manières même aux heures de travail. La gratuité et l'instantanéité aidant.

Selon M. Djéri, le Directeur des Ressources humaines de l'Agence Top Potentiel, une agence qui s'investit dans le domaine du développement personnel, Il existe un nombre de personnes qui utilisent un maximum du temps de travail à « whatsapper », reprenant à son compte un néologisme répandu et dû au phénomène Whatsapp. M. Djéri observe que ces derniers passent leur temps à répondre aux messages des discussions souvent sans intérêt engagées sur des plates formes. Cette façon de communiquer entraînerait une baisse considérable du rendement du travail, de concentration et rendrait abrupte les accros tout en créant de la distance entre les usagers et les non-usagers voire les usagers entre eux. Depuis l'avènement de whatsapp dans notre pays, les usagers deviennent de plus en plus esclaves de leurs Smartphones.

Tous les Chefs d'entreprises ne voient pas WhatsApp d'un mauvais œil cependant. A côté des impacts négatifs évidents sur le travail, ces chefs d'entreprises et chefs des ressources humaines estiment pour leur part que l'usage de whatsapp au travail a plus d'impacts positifs que négatifs. C'est le cas de cette Responsable d'une entreprise de Communication sise à Lomé : « Oui c'est une « petite révolution », on se fait des textos en instantané, on s'envoie des messages vocaux et on peut même s'appeler dessus, du coup, nos factures de téléphones sont moins importantes » nous laisse entendre cette dernière.

L'usage de whatsapp dans une entreprise ou groupe organisé réduit alors considérablement les factures de communication, en brisant la fracture d'une certaine manière la fracture numérique. Mais, l'autre avantage comparatif de l'utilisation de whatsapp en entreprise, c'est de permettre aux Chefs d'entreprises



de fédérer les informations, de suivre les activités de l'entreprise, de les coordonner même étant à distance, et de pouvoir faire rapidement le point. Ainsi que le démontre avec emphase, le Directeur des Ressources humaines de Top potentiel.

La création des plates formes engendrée par ce nouvel outil de communication à usage facile et à faible coût permet à tous les membres d'un groupe de communiquer quel que soit l'endroit où l'on se trouve tout en gardant l'authenticité de l'information, en économisant en énergie, etc.

La révolution Whatsapp, quoiqu'on en dise présente ses avantages et ses désavantages. Tout dépend de la fin pour laquelle elle est utilisée. Tout comme un mal nécessaire, cette application peut tirer le travail vers le bas ou vers le haut. Surtout qu'il est inimaginable d'interdire de nos jours l'usage des Smartphones au travail ou les collectionner comme cela se fait dans certaines professions en occident, ou encore de pister chaque employé qui venait à l'utiliser avec une caméra.

L'usage de Whatsapp appelle tout simplement à une conscience accrue de chacun. Son non abus en général et surtout à titre personnel au travail serait très souhaitable.

Justin Amaah (stagiaire)



**AG Partners** 

agence conseil en communication



**Publicis Africa Group**

**Stratégie de communication**  
**Organisation d'événements**  
**Conception de spots**

**Achat d'espace** **Edition**  
**Conception et création**  
**Relations presse et RP**

AG Partners Togo BP.30117 Lomé - TOGO Tél. +228 22 20 49 15 Fax. +228 22 20 49 18  
lome@ag-partners.com - 254, Rue Amoussame Tokole Cossablonce - RC 200680555 - NIF 521 174 0